

La France associative en mouvement 2026



En guise d'introduction

Les paradoxes d'une vie associative à l'image de la nation

La livraison 2026 de la France associative en mouvement est particulièrement riche et fournie. Il faut ici remercier tous les contributeurs, en grande partie bénévoles, qui permettent année après année, de restituer une image fidèle de la dynamique associative et de ses évolutions. Version très riche donc cette année, car aux indicateurs habituels que les lecteurs connaissent bien, s'ajoute l'expression de l'opinion et du ressenti de ses acteurs, dans une période pour le moins incertaine. Des indicateurs et des acteurs. L'objectif et le subjectif. Les chiffres ne suffisent plus à rendre compte de l'état du monde associatif aujourd'hui et de ses préoccupations. (...)*

*Roger SUE, Sociologue,
Professeur émérite à l'université Paris Cité
Chercheur au CERLIS - CNRS
Président du Comité d'experts et administrateur de R&S*

**Retrouver la préface dans son intégralité, avec les paradoxes si bien décrits, chiffres à l'appui,
dans l'étude complète en ligne sur www.recherches-solidarites.org**

* Ont particulièrement contribué à cette nouvelle édition réalisée avec le soutien de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative et d'Hexopée, organisation représentative des employeurs de l'éducation populaire : Jacques MALET, Roger SUE, Pascal DREYER, Cécile BAZIN, Patrick BONNEAU, Marie DUROS, Christine LIN, Adrien AGUSSOL, Guillaume FAURITTE.

Sommaire

- Les créations d'associations : bilan jusqu'en juin 2026
- Le bénévolat : chiffres et tendances
- L'emploi associatif : bilan 2015 - 2025
- Les associations au printemps 2026
- Annexes méthodologiques

En ligne sur www.recherches-solidarites.org : *Les chiffres clés de la vie associative dans votre région*

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

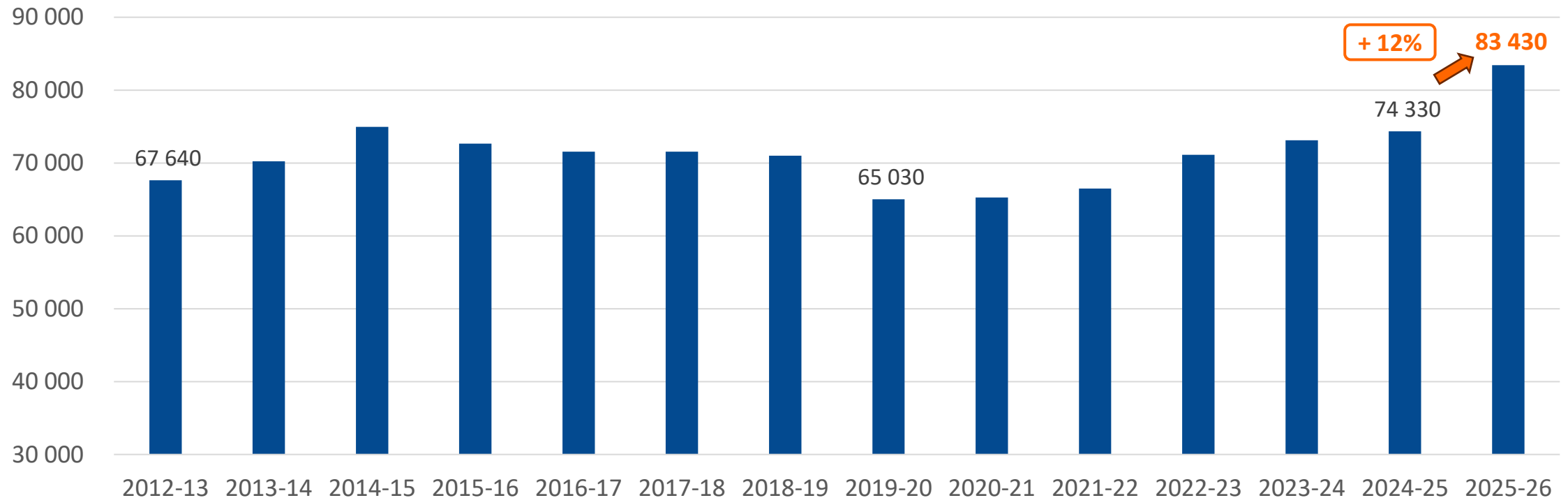
Précisions méthodologiques :

Les créations d'associations - loi 1901 - doivent être déclarées et mises à jour dans le Répertoire National des Associations.

Les associations d'Alsace-Moselle relèvent du droit local et ne sont pas enregistrées dans le RNA. Les informations les concernant sont collectées auprès des 16 tribunaux d'instance des départements de Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qui assurent le greffe des créations.

Ces données collectées par département permettent de suivre la dynamique de créations, c'est-à-dire la propension des habitants à mener des projets collectifs dans un cadre associatif.

Évolution des créations d'associations



Depuis 2021-2022, le nombre de créations ne cesse de progresser, jusqu'à frôler les 75 000 entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025. La dernière année marque un net sursaut avec 83 430, plus 12% en un an, et atteint un niveau inédit sur la période.

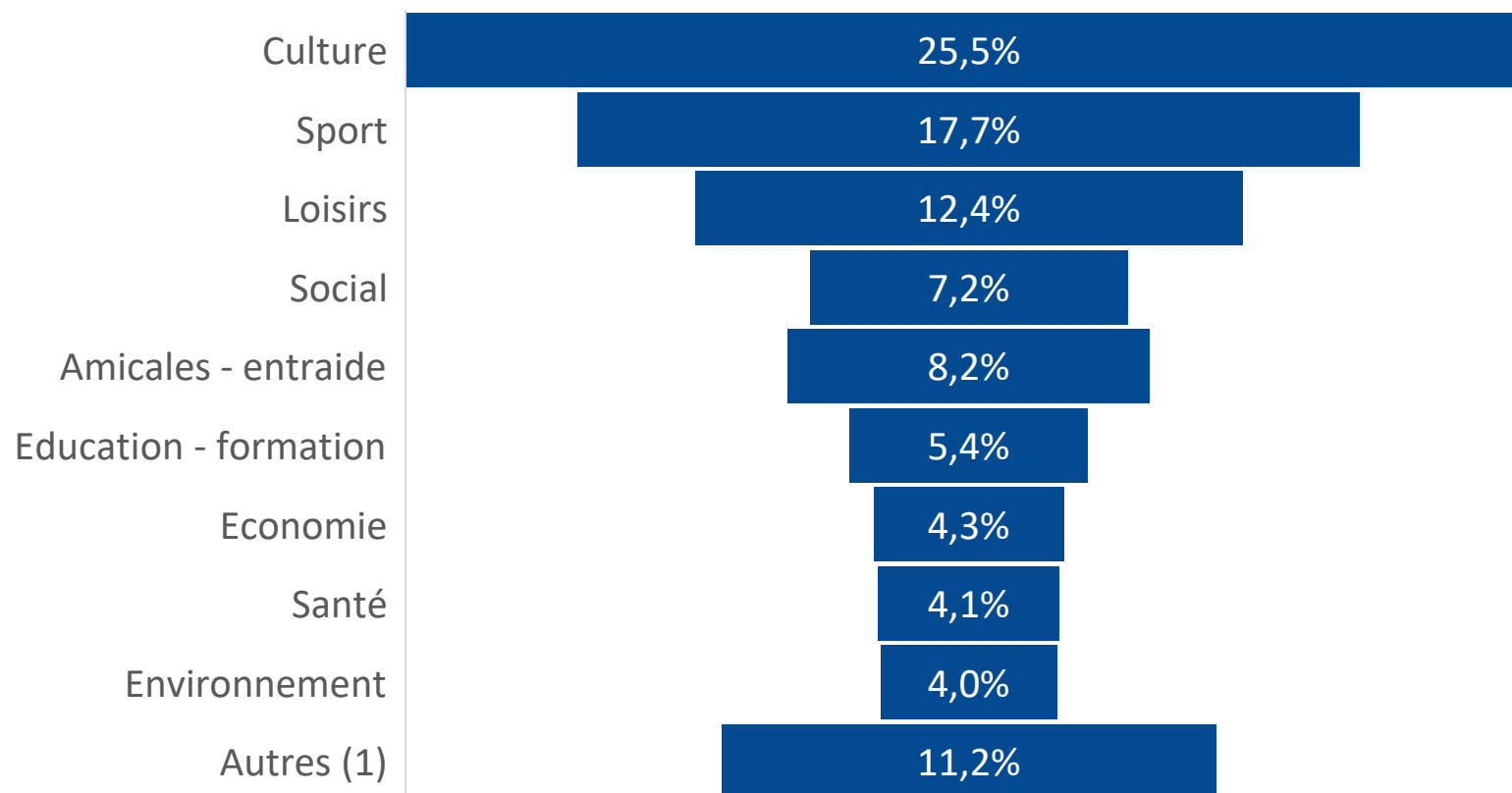
Sources : RNA et tribunaux d'instance de Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Traitements R&S.

Les périodes s'étendent du 1^{er} juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associations, au 30 juin de l'année N+1.

Créations d'associations : quels objets ?

.....

Classement thématique des objets des associations créées entre 2023 et 2026

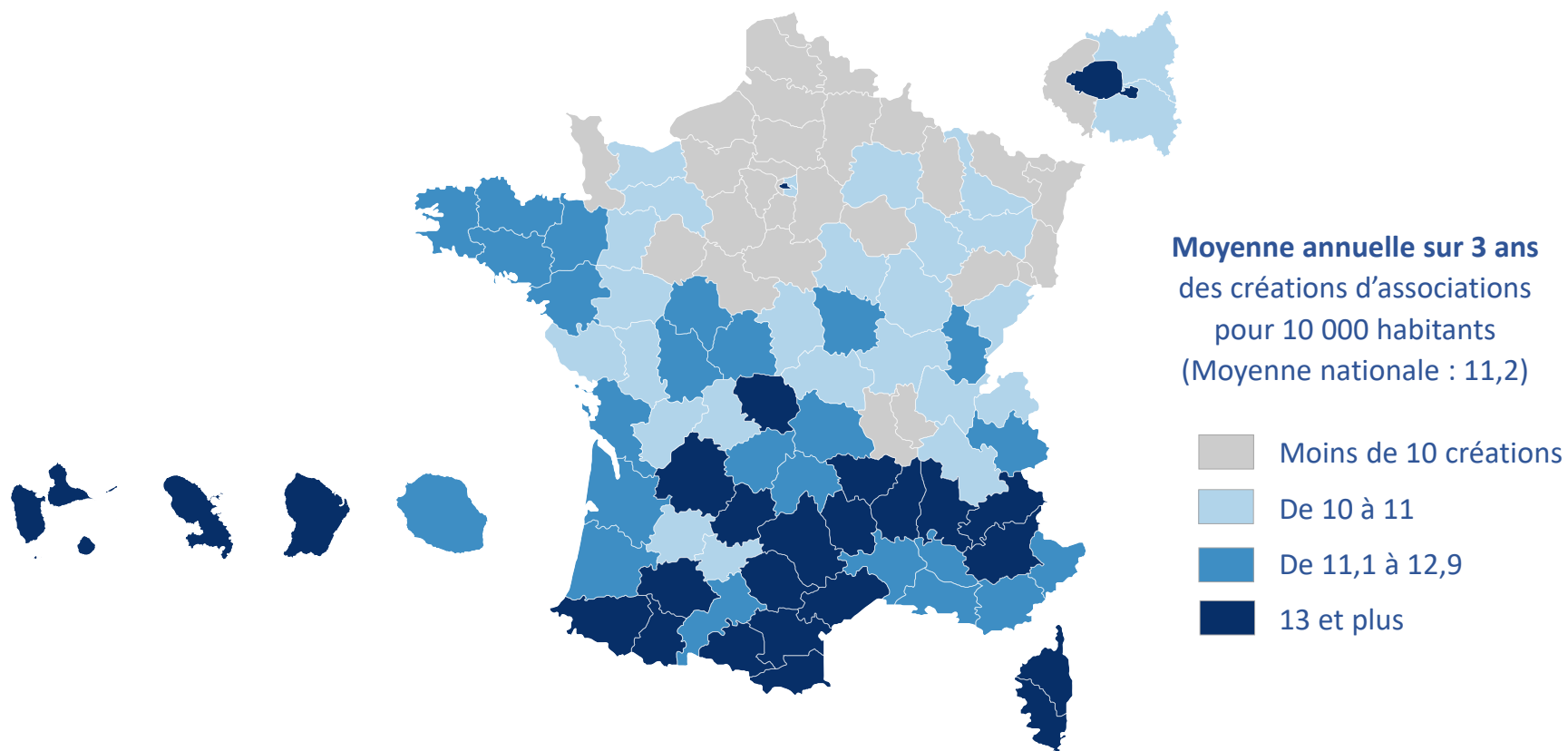


Source : RNA sur une période significative de 3 ans (de 2023-2024 à 2025-2026) (hors Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin).

Traitement R&S. ⁽¹⁾ « Autres activités » précisées en annexe 1.

Créations d'associations dans les territoires

Nombre de créations d'associations pour 10 000 habitants, chaque année,
décliné par département, autour de la moyenne nationale de 11,2



Ce ratio reflète la propension des habitants à créer de nouvelles associations. Il ne reflète pas le dynamisme du tissu associatif. Celui-ci s'observe au travers des actions menées, de l'implication des habitants, de la coopération interassociative...

Combien d'associations en activité ?



La question est délicate car, si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Plusieurs sources sont utilisées pour estimer le nombre d'associations en activité :

- Le nombre de créations d'associations observé sur 10 ans (Répertoire National des Associations – RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (URSSAF Caisse nationale et Mutualité Sociale Agricole)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)
- Le nombre d'associations ayant donné signe de vie dans les 15 années écoulées (changements de statuts, d'objet, de siège, de dirigeants... publiés au Répertoire National des Associations)

Le nombre d'associations en activité est estimé par département puis agrégé au niveau régional.

Ce faisceau d'indicateurs permet d'estimer
entre 1,5 et 1,6 million le nombre d'associations actives, en France, en 2026.

LE BÉNÉVOLAT

À partir de deux enquêtes nationales complémentaires :

- Enquêtes IFOP pour Recherches & Solidarités, dont la plus récente, réalisée en janvier 2026 auprès de 3 155 personnes de 15 ans et plus (échantillon représentatif de la population française).
- Enquête du Baromètre d'Opinion des Bénévoles réalisée par R&S en partenariat avec Coalta formation, avec le soutien de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative et de la MAIF. Enquête en ligne auprès de 3 789 bénévoles de tous horizons, entre le 5 mars et le 9 avril 2026. Redressement des résultats selon la méthode des quotas appliquée aux variables « âge » et « intensité de l'engagement » pour présenter des résultats représentatifs du bénévolat associatif en France (références IFOP 2026).

Les chiffres clés en 2026

En moyenne, 25% des Français
bénévoles en association

En 2026	
Hommes	28%
Femmes	22%

	En 2026	En 2010
15 – 24 ans	24%	[16%]
25 – 34 ans	27%	[15%]
35 – 49 ans	24%	[17%]
50 – 64 ans	21%	[26%]
65 ans et plus	28%	[38%]



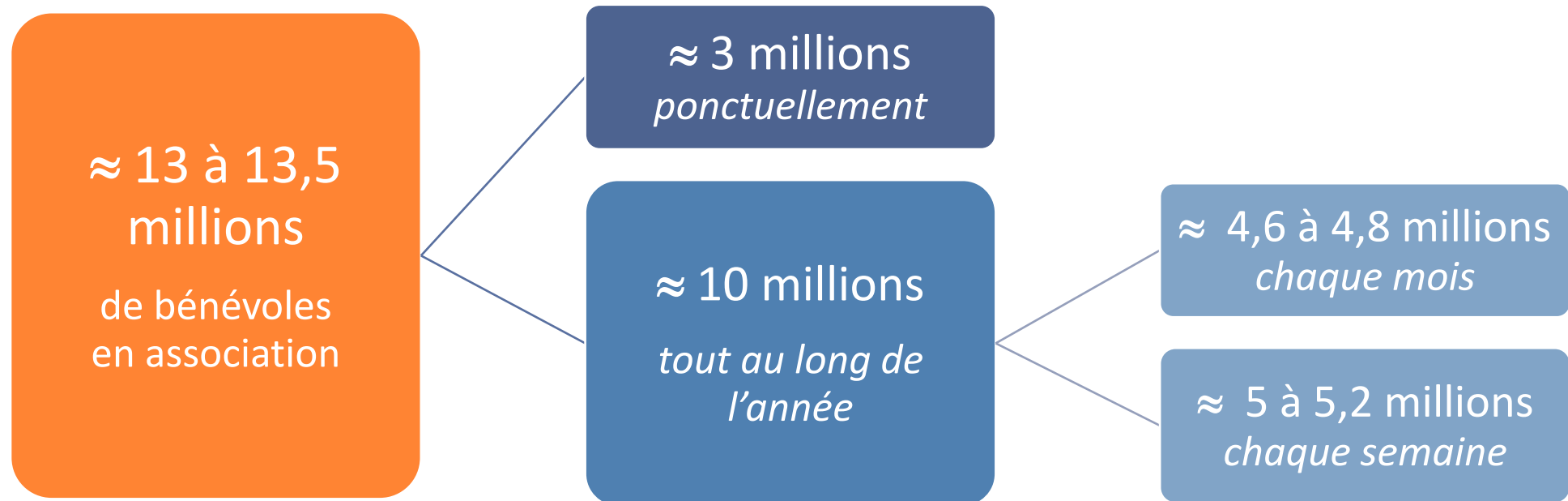
En 2026	
Au-delà de BAC + 2	32%
BAC + 2	26%
Niveau BAC	23%
CAP, BEP	17%
Pas de diplôme, CEP, BEPC	18%



*Toujours la même « fracture associative »
entre les plus diplômés et les moins diplômés*

Lecture : En moyenne, en 2026, 25% des Français sont bénévoles dans une association ; 28% parmi les hommes et 22% parmi les femmes.

Combien de bénévoles et à quel rythme ?



Sources : Enquête IFOP pour R&S 2026 (réponses à la question « À quelle fréquence donnez-vous du temps au sein d'une association ») et INSEE, recensements et estimations de population au 1^{er} janvier 2026.

Les actifs ne sont pas moins bénévoles

	Ensemble de la population	Actifs	Retraités
Ponctuellement dans l'année	6%	7%	3%
Tout au long de l'année	19%	18%	24%
<i>dont chaque semaine</i>	10%	9%	16%
Ensemble tous engagements confondus	25%	25%	27%

Lecture : En 2026, 6% des Français donnent de leur temps ponctuellement dans l'année à une association, 7% parmi les personnes en activité professionnelle et 3% parmi les retraités. **Source :** Enquête 2026 IFOP pour Recherches & Solidarités.

Le manque de temps ne fait pas obstacle à l'engagement. Les actifs interviennent un peu plus souvent de manière ponctuelle et sont moins nombreux à s'engager chaque semaine : leur bénévolat paraît davantage ajusté aux contraintes professionnelles et familiales, sans être moins réel.

Des émotions positives mais sans naïveté

Si vous deviez qualifier votre engagement personnel aujourd'hui par des émotions, vous retiendriez :

Le plaisir d'un sourire
ou d'un merci : 80%



La joie : 77%



L'espoir : 73%



La fierté : 70%



L'indignation
19%



La colère
14%



La tristesse
12%

Lecture : parmi les émotions proposées, 80% des bénévoles retiennent le plaisir d'un sourire ou d'un merci, 77% la joie, 19% l'indignation...

Source : Baromètre d'Opinion des Bénévoles 2026

Pas un bénévolat, mais des bénévoles

- Des rythmes d'engagement variés, en lien avec les parcours de vie.
- Un renouvellement générationnel en cours : recul marqué chez les « 65 ans et plus » et progression chez les « moins de 35 ans », plus modérée en 2026, mais réelle.
- Des motivations solides, ancrées dans l'action et le lien social, souvent inscrites dans une démarche citoyenne.
- Un engagement plus souple, plus mobile.
- Des bénévoles souvent plus investis dans l'action et plus exigeants :
 - Plus de participation, une recherche d'efficacité et de résultats
 - Attentifs aux conditions et à l'évolution de leur engagement, au maintien de leur équilibre de vie.
- Une diversité croissante des profils, des attentes et des manières de s'engager



***L'enjeu pour les associations :** être à l'écoute de chacun et adapter leurs modes de fonctionnement pour accompagner et fidéliser. Sans perdre de vue leur projet associatif, la mise en œuvre de leurs actions et les besoins de leurs publics.*

Résistance et fragilité face au contexte

- Une légère progression de l'engagement associatif entre 2010 et 2026, avec un rebond perceptible depuis 2022.
- Mais *une colonne vertébrale des associations qui se fragilise* : 11% des Français bénévoles chaque semaine, en 2025, ils sont 10% en 2026 (soit 500 000 bénévoles très investis en moins, en un an).
- Une fragilisation particulièrement marquée chez les moins diplômés (parmi eux, 9% étaient bénévoles chaque semaine en 2025, 7% en 2026) creusant les inégalités et confirmant la *fracture associative*.
- Un contexte actuel tendu et incertain qui agit davantage comme un *moteur de l'engagement* : 73 % des bénévoles y voient une manière d'agir concrètement, et 50 % un moyen de maintenir leur confiance dans l'action collective.
- Mais un contexte qui constitue *aussi un frein* pour une partie des bénévoles : 8 % disent qu'il renforce leurs inquiétudes et limite leur envie ou leur capacité à s'engager.



L'enjeu pour les associations et les pouvoirs publics : préserver cette capacité d'engagement, en soutenant particulièrement les bénévoles les plus réguliers et les publics les plus fragilisés face au contexte actuel.

Dépasser les idées reçues



Déconstruire certains préjugés comme :

“Les jeunes ne s’engagent plus” → ils s’engagent autrement, de manière plus ponctuelle et plus souple

“On ne trouve plus de bénévoles” → les bénévoles sont là, mais moins mobilisables dans la durée

“Les bénévoles ne veulent plus s’investir” → ils restent engagés, mais avec des attentes plus fortes

“Les bénévoles ne veulent plus de responsabilités” → si, mais dans des cadres plus souples et mieux accompagnés



Ne pas se fier uniquement au ressenti interne : croiser perception des dirigeants et vécu des bénévoles



Partager son expérience et ses pratiques avec d’autres associations : échanges interassociatifs organisés par les têtes de réseaux, des structures d’appui à la vie associative, des événements...



Suivre de près les évolutions du bénévolat

L'EMPLOI ASSOCIATIF

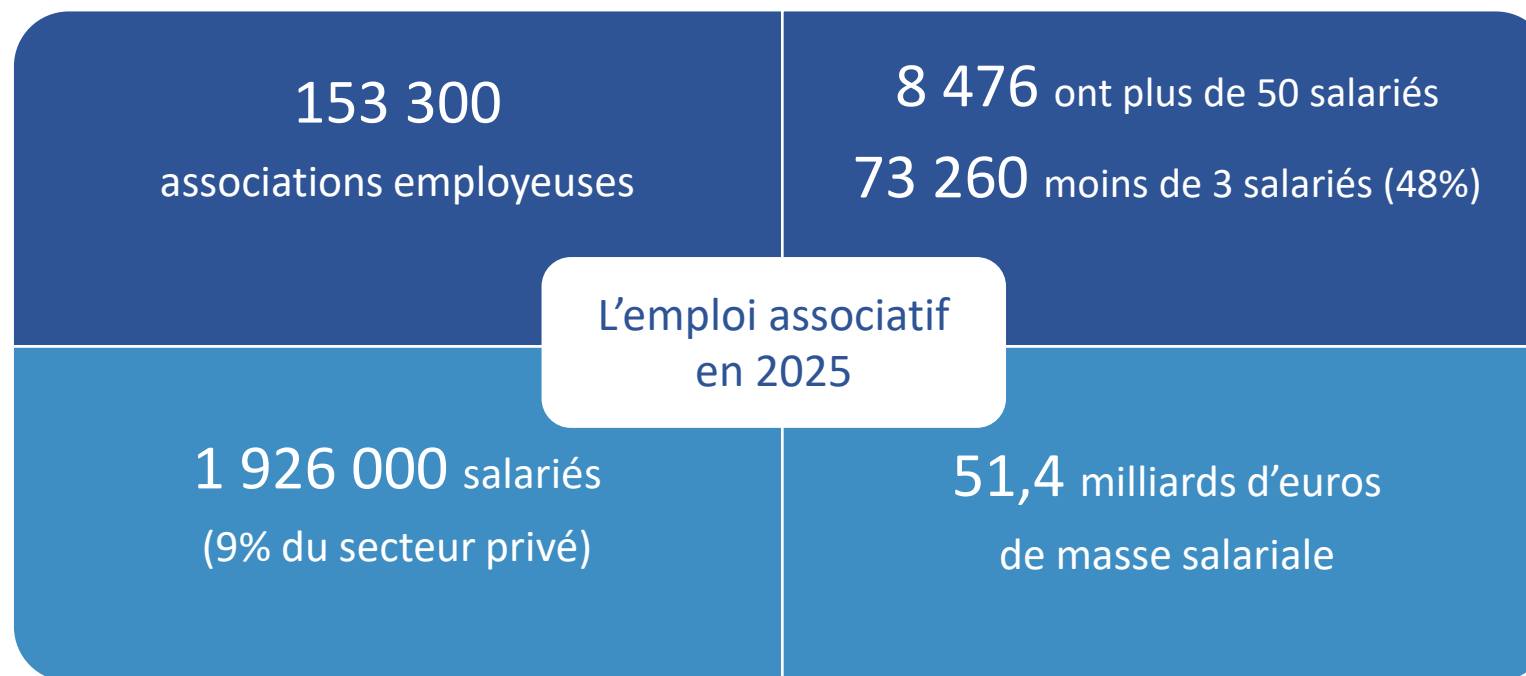
Sources :

Le suivi annuel de l'emploi associatif s'inscrit dans le cadre d'une coopération étroite de Recherches & Solidarités avec URSSAF Caisse nationale et la Mutualité Sociale Agricole, depuis 2008. Il s'appuie sur les données de l'année 2025 renseignées par les employeurs dans leurs déclarations sociales qui font l'objet de traitements statistiques, selon des méthodologies établies en concertation avec la DARES et l'INSEE. Cf. annexe 2

Un enjeu économique et social fort

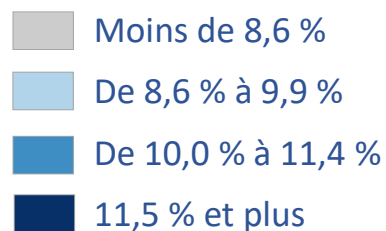
.....

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif est important : il représente 9% de l'emploi du secteur privé, un poids supérieur à celui de la construction ou du transport.

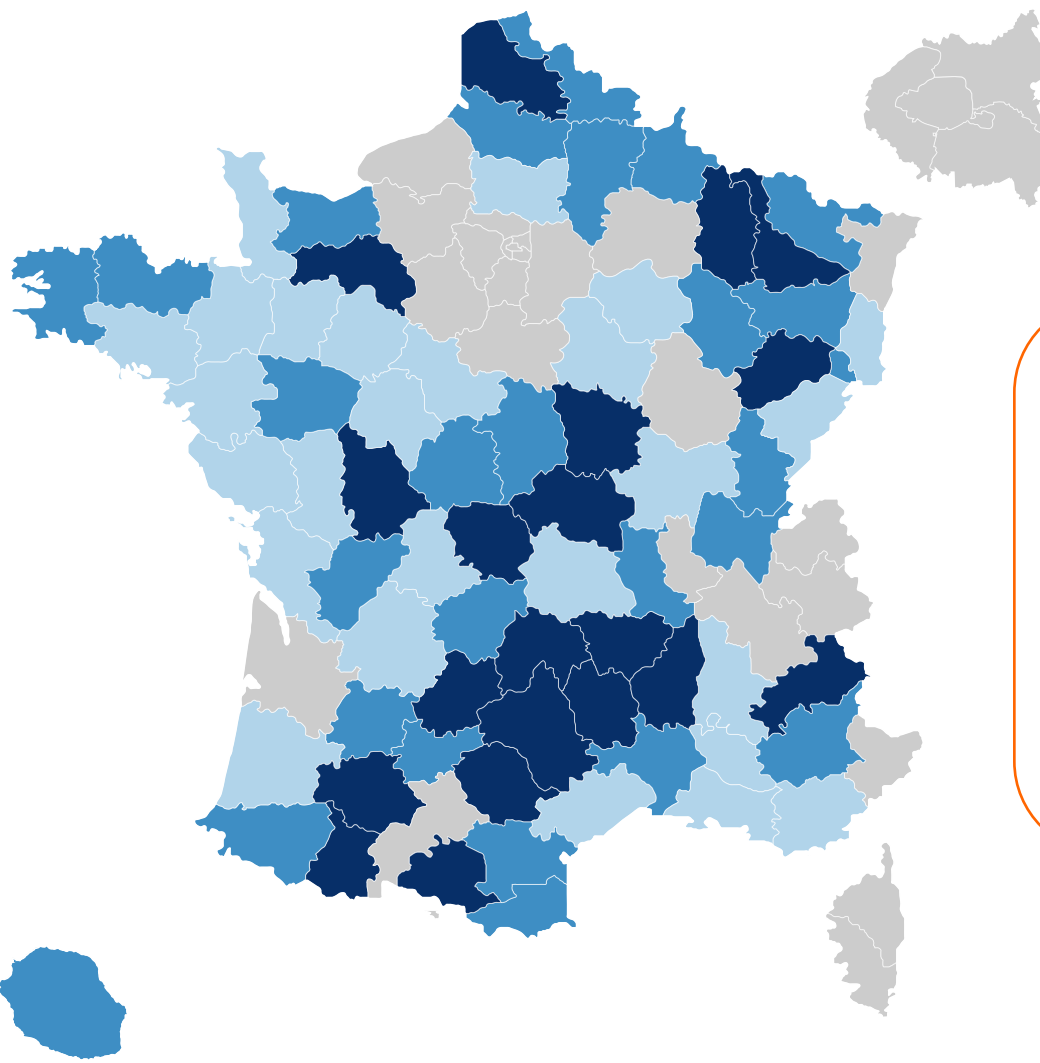


Dans les départements

Part de l'emploi associatif dans
l'ensemble du secteur privé en 2025



(Moyenne nationale : 9%)



La part de l'emploi associatif varie sensiblement d'un département à l'autre.

Une proportion élevée ne traduit pas seulement l'importance de l'emploi associatif : elle peut aussi refléter un emploi privé moins développé dans le département. Elle doit donc être interprétée au regard des caractéristiques économiques et démographiques locales.

Les effectifs salariés par secteur d'activités

.....

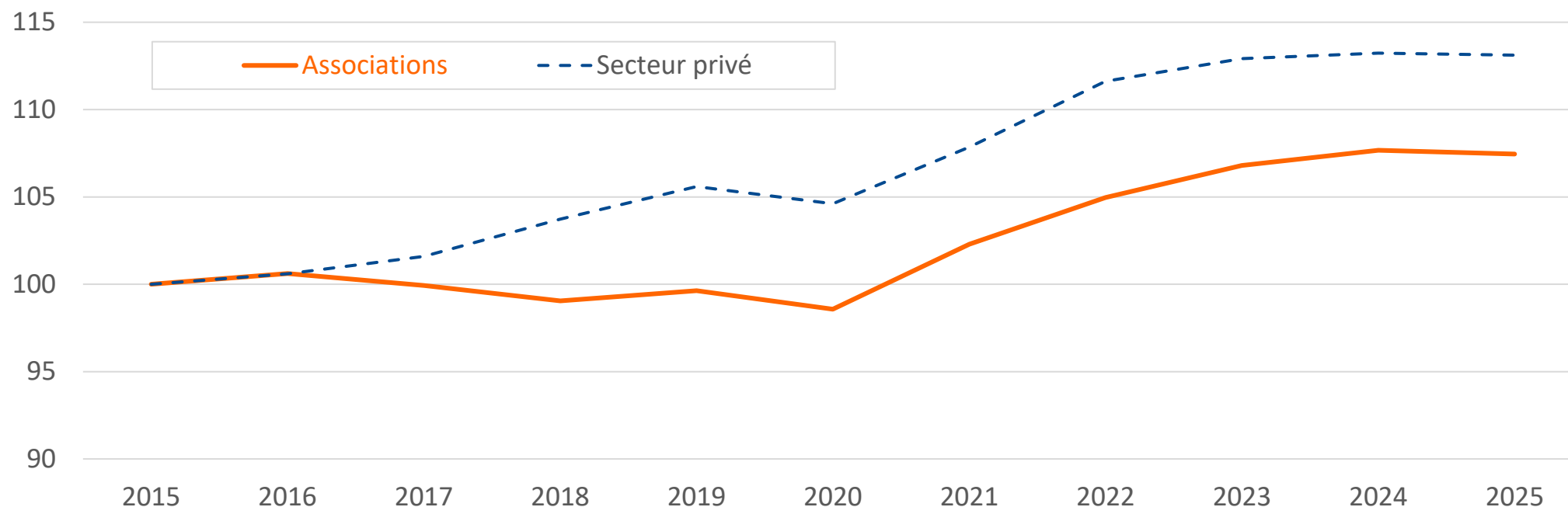
	Effectifs	Répartition
Enseignement	231 150	12,0%
Sport	104 170	5,4%
Santé	150 550	7,8%
Social	944 320	49,0%
Loisirs	26 000	1,4%
Culture	51 810	2,7%
Autres activités ⁽¹⁾	232 340	12,2%
Autres ⁽²⁾	185 380	9,6%
Total	1 925 720	100,0%

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3.

(2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Effectifs dans les associations et le secteur privé

Évolutions nationales dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2015)



Avant la crise sanitaire, les effectifs associatifs évoluent peu, tandis que ceux de l'ensemble du secteur privé progressent plus nettement. Après le recul général en 2020, l'emploi associatif connaît un rebond comparable.

Le bilan 2024-2025

Évolution des effectifs salariés	
Ensemble des associations	- 0,2%
Ensemble du secteur privé	- 0,1%
Évolution de la masse salariale	
Ensemble des associations	+ 1,6%
Ensemble du secteur privé	+ 1,9%

Activités les plus touchées*	
Activités récréatives et de loisirs	- 1,3%
Hébergement	- 1,4%
Activités sportives	- 1,6%
Activités liées à l'emploi	- 1,6%
Recherche-développement scientifique	- 1,7%
Activités des organisations politiques	- 3,4%
Tourisme et voyages	- 6,1%
Éducation populaire	- 2,4 %

* D'après la nomenclature d'activités française (Codes APE) et les contrats de travail relevant de la convention collective ECLAT pour l'éducation populaire.

En 2025, les effectifs salariés associatifs diminuent de 0,2%, contre 0,1% dans l'ensemble du privé. La masse salariale continue de progresser, mais à un rythme un peu inférieur dans les associations : + 1,6%, contre + 1,9%.

LES ASSOCIATIONS AU PRINTEMPS 2026

Précisions méthodologiques :

Réalisée du 6 mai au 13 juin 2026 auprès de 1 795 responsables associatifs, la nouvelle édition du baromètre de Recherches & Solidarités poursuit un suivi engagé en 2017, interrompu seulement pendant la crise sanitaire. Cette démarche de dialogue avec les responsables associatifs repose sur six questions récurrentes portant sur la situation générale, les finances, le bénévolat, les perspectives à court terme, les projets envisagés et les principales inquiétudes. Deux questions complémentaires ont été introduites en 2026, concernant les relations avec les financeurs et la capacité d'adaptation des associations au contexte actuel.

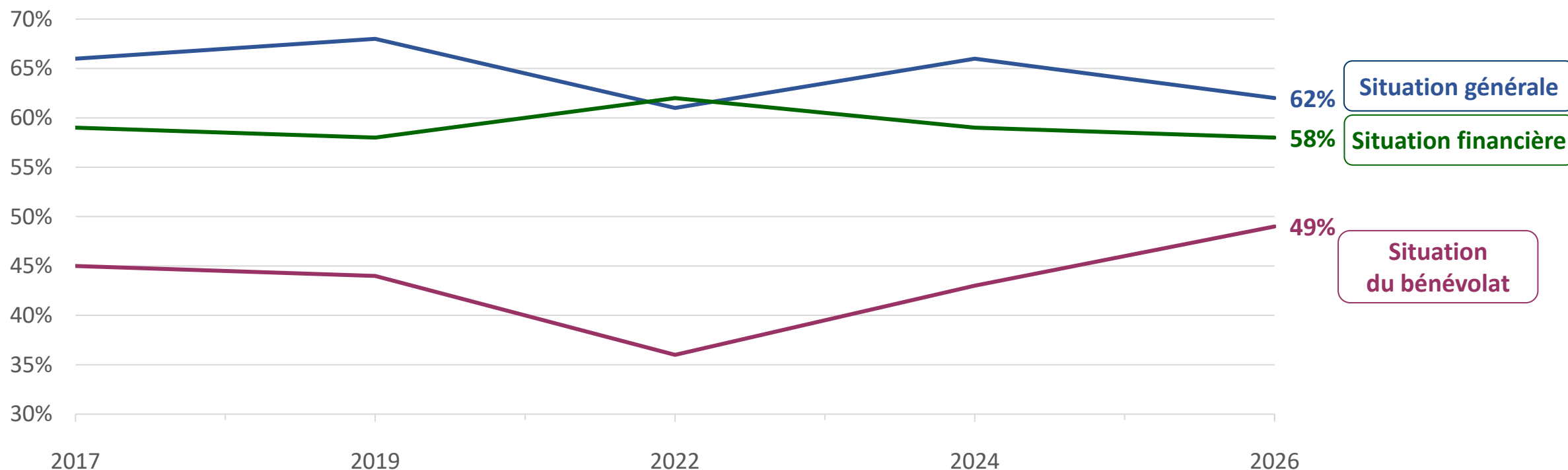
Les résultats font l'objet de traitements distincts pour les associations sans salariés et les associations employeuses. Les premières sont redressées selon leur budget et leur secteur d'activité, à partir des données du *Paysage associatif français*. Les secondes le sont selon leurs effectifs salariés et leur secteur d'activité, à partir des données de l'Urssaf et de la MSA. Cette double approche permet de mieux cerner les spécificités des employeurs, dont les contraintes économiques et sociales les distinguent de plus en plus nettement des associations reposant uniquement sur le bénévolat. Des analyses selon le profil des associations (taille, secteurs d'activités, territoires d'intervention, ancienneté...) mettent en lumière des situations contrastées et des facteurs de fragilité.

Une décennie d'observation

Situation générale, ressources humaines bénévoles et finances

Évolution du moral des dirigeants

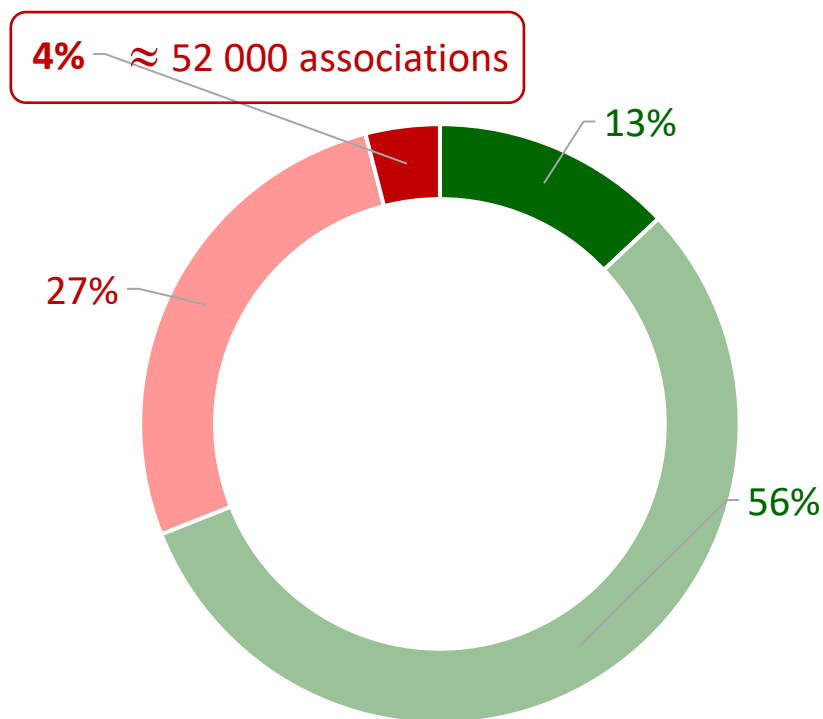
Sont jugées bonnes ou très bonnes, par l'ensemble des dirigeants associatifs :



Le bénévolat demeure, en 2026, le point le plus fragile aux yeux des dirigeants, malgré une amélioration depuis 2022. Les finances suscitent plus de difficultés depuis 2022. La situation générale recule nettement entre 2024 et 2026.

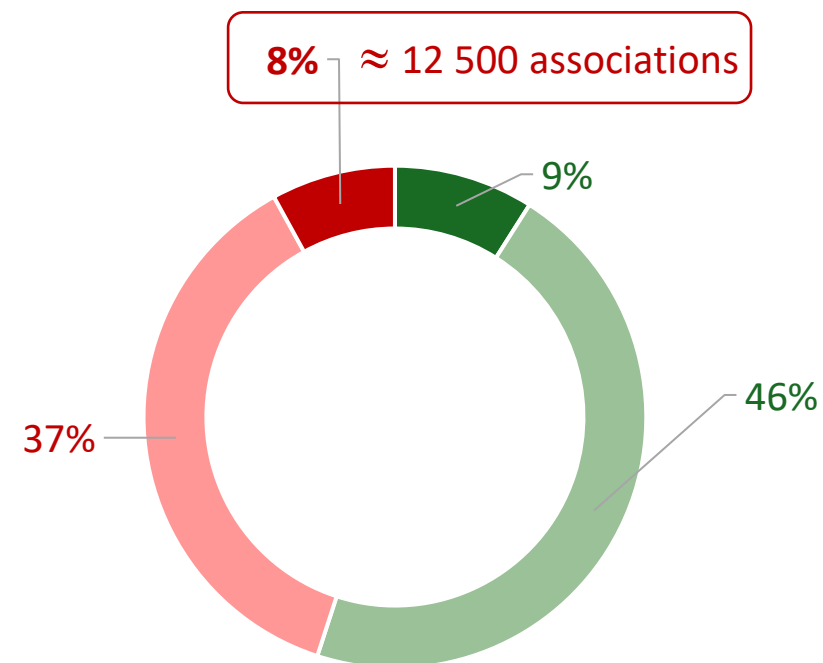
La situation générale au printemps 2026

Depuis le début 2026, comment jugez-vous la situation générale de votre association ?



Sans salariés

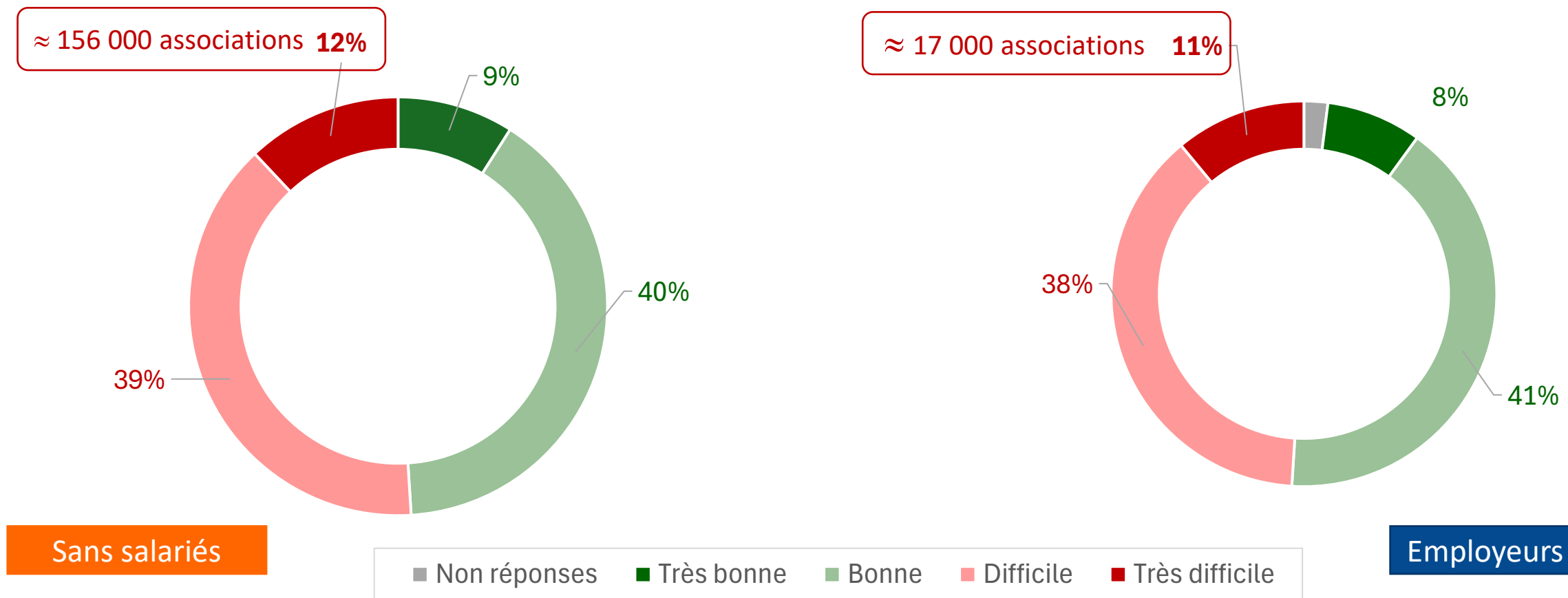
■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile



Employeurs

Le bénévolat au printemps 2026

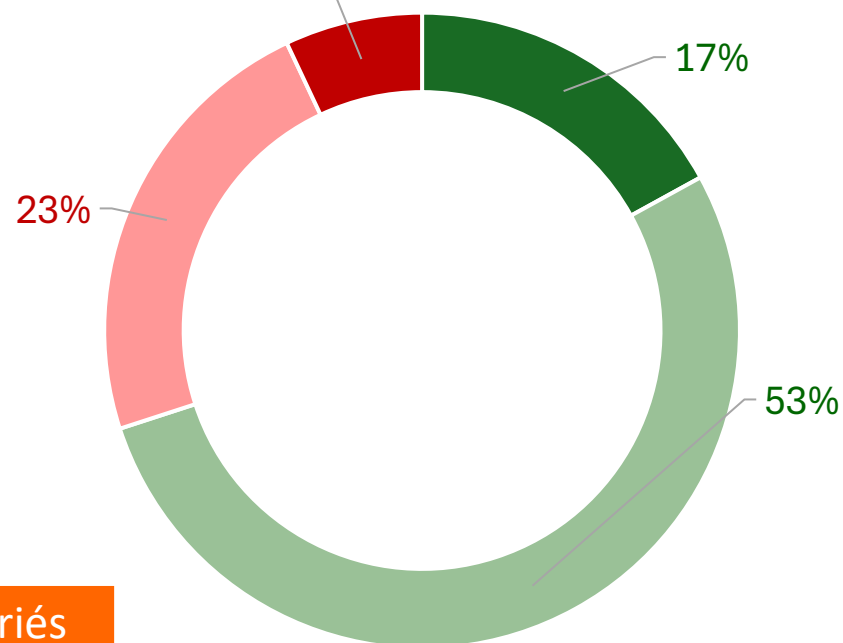
Depuis le début 2026, comment jugez-vous la situation du bénévolat dans votre association ?



La situation financière au printemps 2026

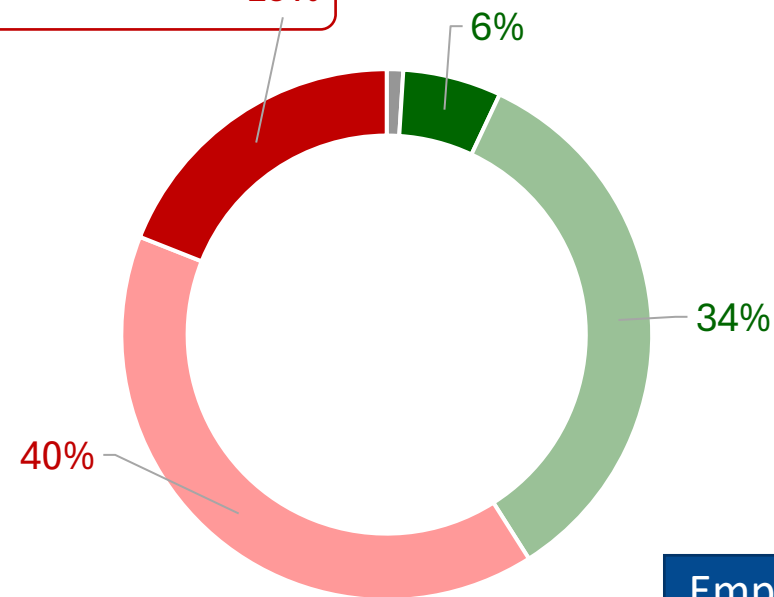
Depuis le début 2026, comment jugez-vous la situation financière de votre association ?

≈ 90 000 associations **7%**



Sans salariés

≈ 29 000 associations **19%**

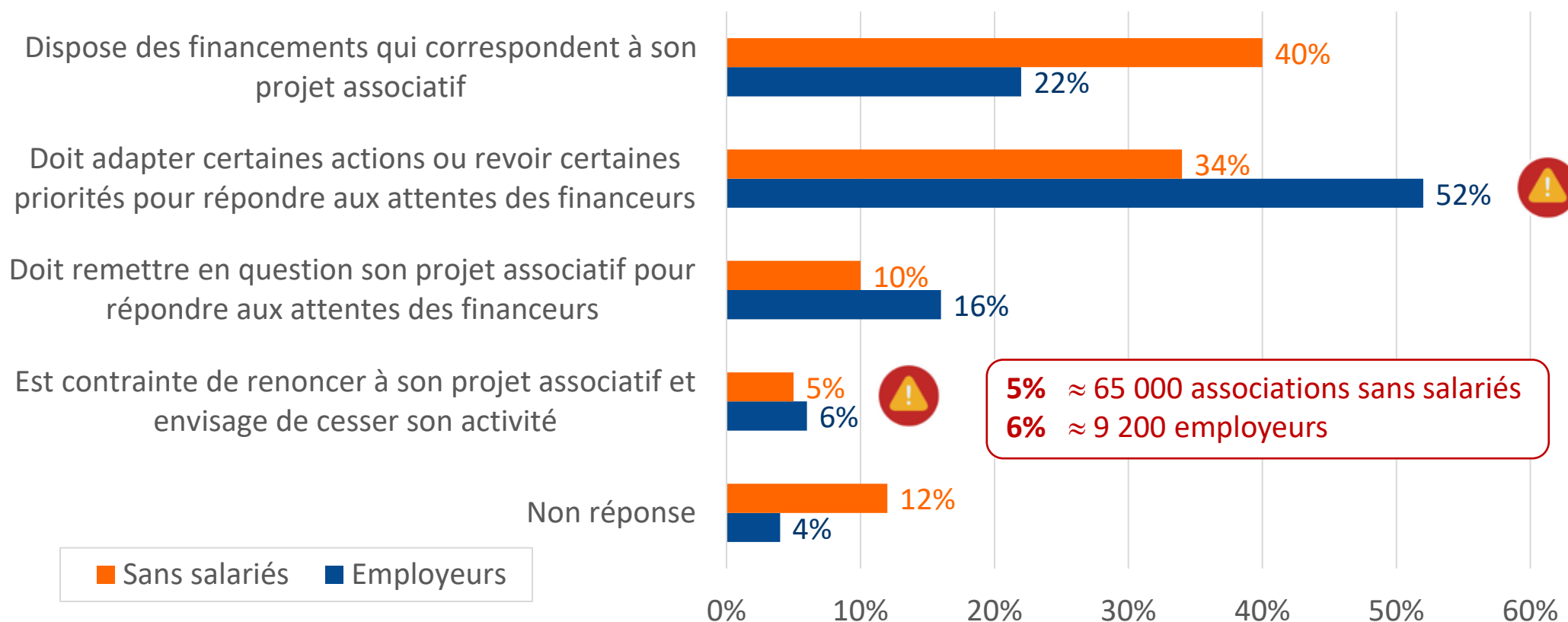


Employeurs

■ Non réponses ■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Les employeurs sous forte contrainte

Concernant les relations avec vos financeurs (publics et/ou privés), vous diriez que votre association...



Trois constats

1. Une situation générale favorable, encore majoritaire

69 % des associations sans salariés jugent leur situation bonne ou très bonne. Cette proportion **tombe à 55 % parmi les employeurs.**

À l'inverse, 45 % des employeurs estiment leur situation difficile ou très difficile, dans un contexte où ils sont plus souvent conduits à adapter leurs actions aux attentes des financeurs publics ou privés.

2. Le bénévolat, toujours le principal sujet de préoccupation

Cette situation conduit de plus en plus d'associations à prendre en compte l'évolution des formes d'engagement et à mieux accompagner les bénévoles dans leur parcours : une attention dont on mesure les effets positifs, même si les difficultés demeurent importantes.

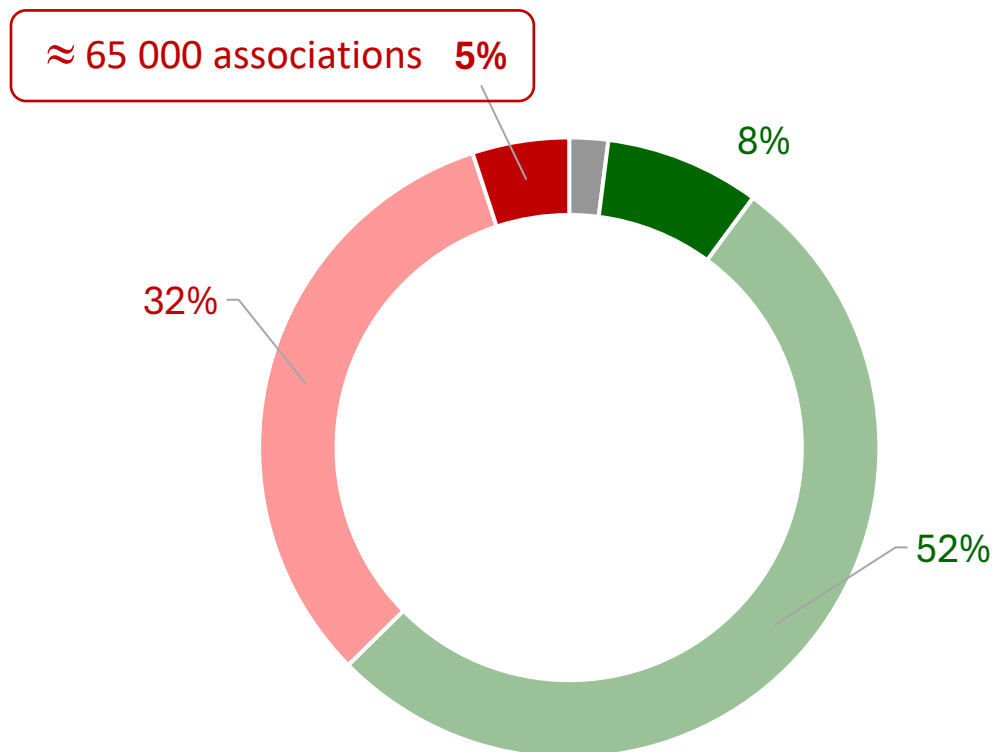
3. Une situation financière nettement plus fragile chez les employeurs

70 % des associations sans salariés jugent leur situation financière bonne ou très bonne.

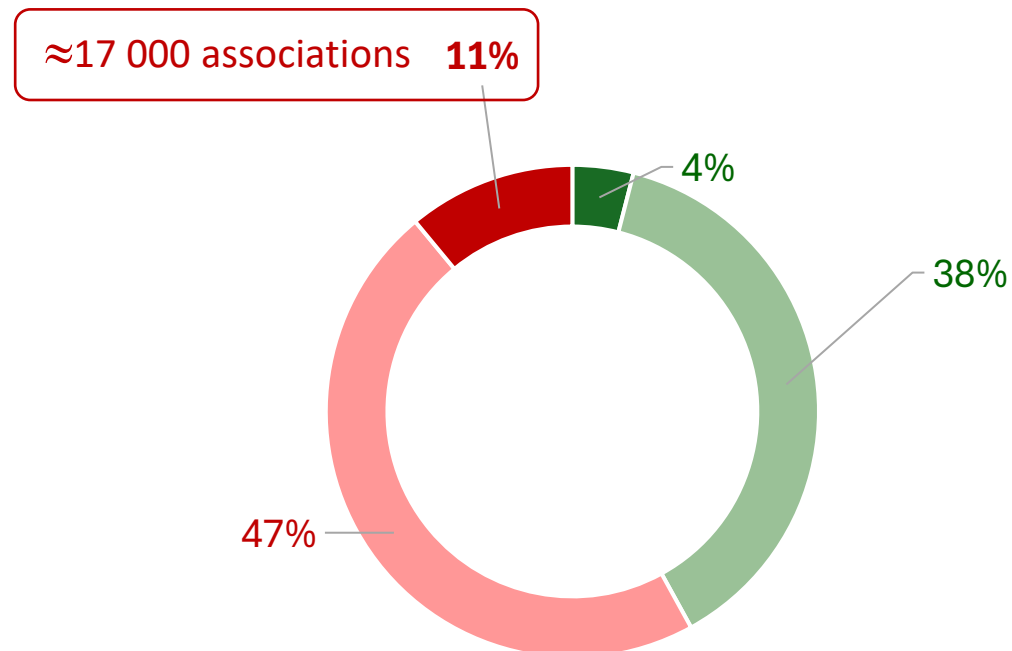
40 % seulement des employeurs. Cette situation contribue à réduire leurs marges de manœuvre vis-à-vis des financeurs.

Projection sur les mois à venir

Comment voyez-vous la situation générale de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?



Sans salariés



Employeurs

■ Non réponses ■ Très bonne ■ Bonne ■ Difficile ■ Très difficile

Les projets pour demain

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – après l'été 2026 ?

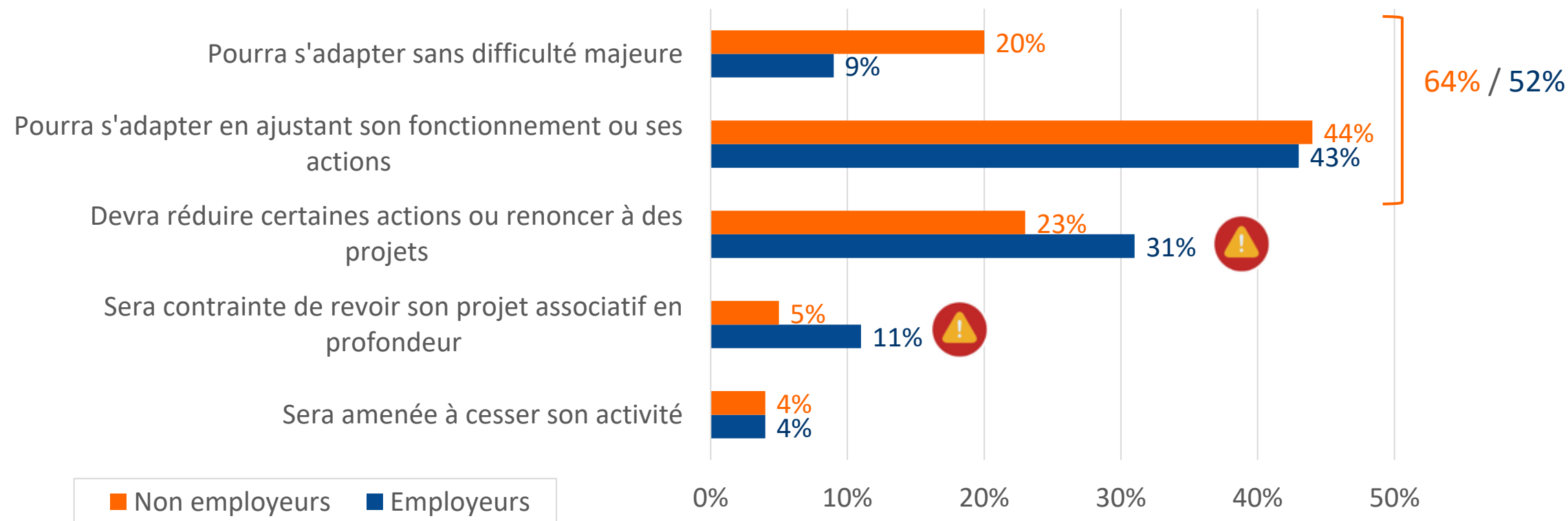
	Sans salariés	Employeurs
Oui, certainement	19%	20%
Oui, peut-être	32%	27%
Probablement pas	22%	23%
Non	18%	12%
Au contraire, nous envisageons une réduction de nos activités	5%	12%
Je n'ai pas assez d'éléments pour répondre	4%	6%
Total	100%	100%

≈ 65 000 associations

≈ 18 500 associations

Des ajustements en perspective

Au regard de vos perspectives pour les prochains mois, vous avez le sentiment que votre association :



Plus de la moitié des associations estiment pouvoir s'adapter aux difficultés à venir (64% et 52%), mais les employeurs anticipent plus souvent des ajustements profonds ou des mesures de repli.

Témoignages

Présidente d'une petite association socio culturelle

La jeunesse de notre association et un fonctionnement souple (sans salariés mais avec prestations) nous permet de nous adapter à l'incertitude des financements et au manque de soutien des pouvoirs publics sur la partie fonctionnement notamment. A noter que nous avons envisagé de salarier une personne mais nous avons dû y renoncer dans un tel contexte.

**Présidente
d'une association
de 3 à 5 salariés**

Pour nous ça va encore pour un an, mais aucune visibilité ensuite et risque de disparition.

Présidente d'une association culturelle

Pour le moment, notre association fonctionne bien. Le salon du livre jeunesse que nous organisons bénéficie de son ancienneté, de son bon ancrage local et de son pilotage horizontal qui laisse la part belle à la créativité des bénévoles. Nous avons conscience que les finances vont probablement être amenées à baisser. S'il le faut, nous diminuerons la jauge d'auteurs invités. Comme nous n'avons pas de salariés, nous ne sommes pas trop vulnérables.

Dirigeant d'un club sportif de 6 à 9 salariés

Compensation des baisses de subventions par le développement de nouvelles activités lucratives, seule réponse aux contraintes imposées par le secteur institutionnel.

Des employeurs plus inquiets qu'en 2025

L'opinion des responsables associatifs employeurs en 2025 et en 2026

	2025	2026
Situation générale difficile ou très difficile aujourd'hui	35%	45%
Pessimisme pour les mois à venir	45%	58%
Réduction des activités en perspectives	8%	12%

Ces résultats convergent vers un même constat : les associations employeuses abordent l'avenir avec une bien plus grande inquiétude qu'en 2025.

Témoignages



Salarié d'une association d'éducation populaire en zone rurale

Le risque principal est un arrêt progressif des actions. On parle dans la presse ou autre des assos en grande difficulté, mais on ne parle pas, et donc on ne soutient pas, les structures qui font des choix de gestion avant de se retrouver en grandes difficultés. Elles réduisent ou arrêtent par étapes, et ce n'est pas visible. L'action s'étiole, le territoire s'assèche, ralentit, se renferme progressivement.

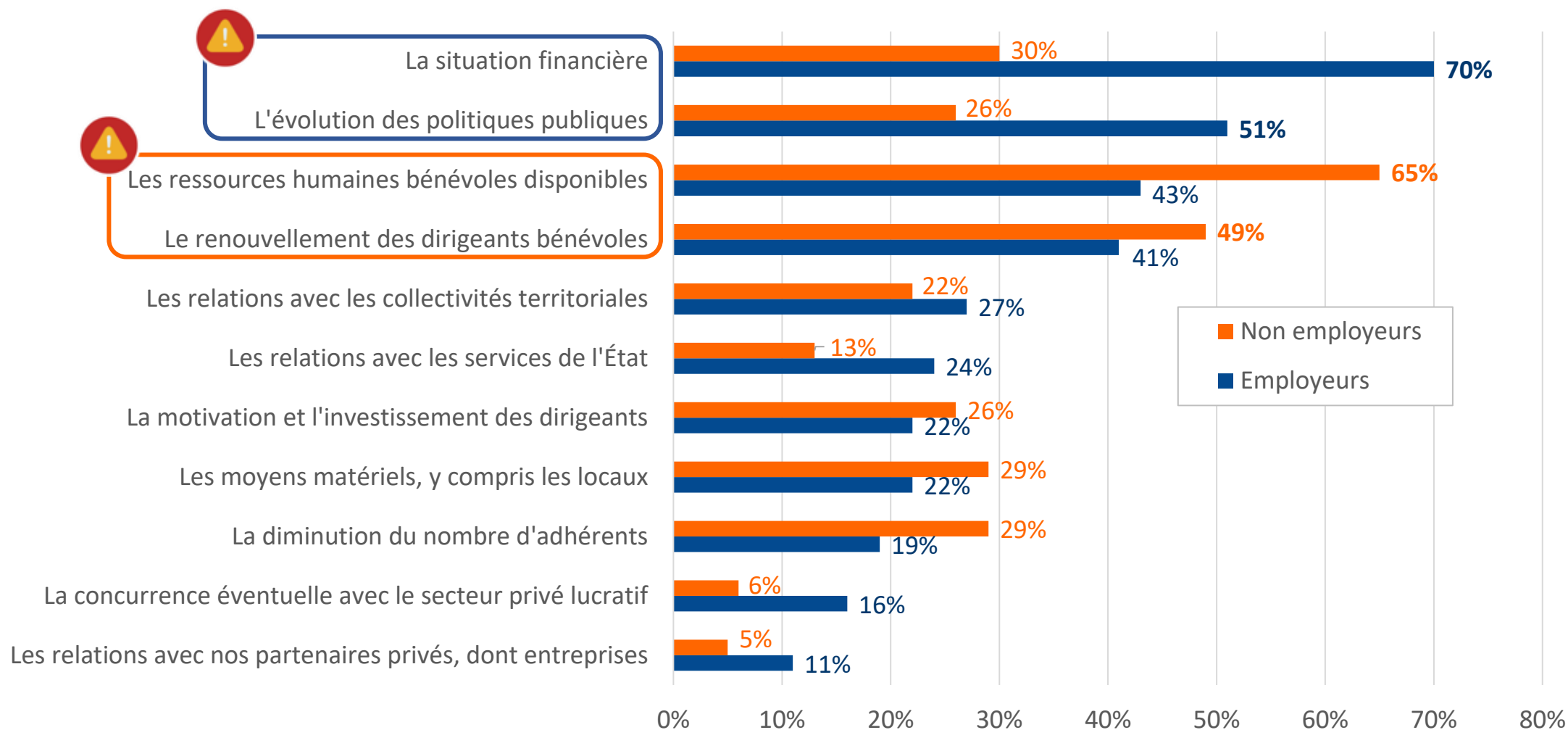


Salariée d'une association de défense des droits d'une trentaine d'années

Notre association a réduit ses effectifs de 2,4 en septembre 2024 à 1 ETP en janvier 2026. Il n'y a plus d'autres alternatives : la recherche de financements constants permet de maintenir un équilibre, mais un équilibre sans perspectives de recrutement avec une forte surcharge de travail. J'alerte particulièrement sur le fait de tenir seul(e) à bout de bras une structure associative, la charge mentale et émotionnelle que cela représente, le sentiment d'impossibilité de se mettre en arrêt, etc...

Employeurs ou non : leurs motifs d'inquiétude

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?



Une situation de plus en plus contrastée

- **Un constat plus préoccupant chez les employeurs** : 55 % jugent leur situation générale bonne ou très bonne, contre 69 % des associations sans salariés.
- **Si le bénévolat reste une difficulté partagée, les tensions sont plus fortes au plan financier** : seuls 40 % des employeurs estiment leur situation financière satisfaisante, contre 70 % des non-employeurs.
- **La rentrée est placée sous le signe de la prudence** : près de 60 % des employeurs anticipent une situation difficile après l'été, et près d'un sur deux envisage de réduire son activité ou de ne pas engager de nouveaux projets. Les associations sans salariés se montrent globalement moins inquiètes.
- **Les employeurs sont d'abord préoccupés par leur environnement économique et institutionnel** : situation financière (70 %), évolution des politiques publiques (51 %) et relations avec les pouvoirs publics.
- **Les associations sans salariés se concentrent davantage sur leurs ressources humaines bénévoles** : disponibilité des bénévoles (65 %) et renouvellement des dirigeants (49 %).

Témoignages

Salariée d'une association culturelle

La fréquentation des activités culturelles est bonne, le public est au rendez-vous, pas de baisse des ressources humaines bénévoles, maintien de la motivation des dirigeants... Tout va bien, sauf les subventions qui diminuent et SURTOUT le mécénat & sponsoring qui ont été divisés par 3 en un an, à cause (d'après les chefs d'entreprise partenaires) du contexte économique compliqué = baisse ou arrêt des partenariats financiers privés.

Présidente d'un petit club sportif sans salariés

Le bénévolat n'est plus celui d'antan, les dossiers de subvention sont de plus en plus lourds à rédiger, il faut du temps, beaucoup de temps et surtout trop de temps que n'ont pas forcément les actifs.

Président, depuis 2 ans, d'un comité des fêtes dans une commune rurale

Je m'aperçois qu'il est difficile de motiver les adhérents. Il manque une réelle implication de certains adhérents pour nos manifestations et l'on retrouve très souvent les mêmes personnes sur le front. J'ai peur qu'une fatigue ou un ras-le-bol s'installe chez ces personnes. J'ai l'impression de ne pas savoir apporter la motivation et je me pose la question de savoir si je suis bien à ma place comme Président.

ANNEXES



1. Les secteurs d'activité au regard des créations
2. Précisions méthodologiques sur l'emploi
3. Les secteurs d'activité au regard de l'emploi

En ligne sur www.recherches-solidarites.org : *Les chiffres clés de la vie associative dans votre région*

Annexe 1

Les secteurs d'activités au regard des créations d'après la nomenclature du Répertoire National des Associations

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. En cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis, depuis l'édition 2023. Leur prise en compte conduit à une révision en légère hausse des effectifs salariés, compte tenu de la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec les éditions antérieures.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat URSSAF-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'État), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3

Les secteurs d'activité au regard de l'emploi d'après la nomenclature d'activités française (NAF)

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, autres activités pour la santé humaine
Social	Hébergement médico-social (9 sous-secteurs distincts) et action sociale sans hébergement (7 activités distinctes)
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

Recherches & Solidarités

*Un réseau associatif d'experts et d'universitaires au service des solidarités,
en général, et du monde associatif en particulier*

Améliorer la connaissance

Des données officielles actualisées
Des enquêtes annuelles auprès des acteurs
Une enquête triennale auprès des Français
Des coopérations pour une expertise de terrain et des approches pluridisciplinaires

Partager la connaissance

Des publications annuelles
Au plus près des préoccupations des acteurs
En libre accès
Forte présence sur le net et dans la presse
Une newsletter mensuelle



www.recherches-solidarites.org